

académie
Versailles

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Yvelines
éducation
nationale

Ecole JACQUES PREVERT
Rue de la Cimballé
78760 Jouars-Pontchartrain

**Procès-verbal de la réunion du Conseil d'école n° 2
en date du 08/11/2018**

Education Nationale	Parents d'élèves	Commune
<p><u>Présents :</u> Directrice: Mme Peres</p> <p>Enseignants :</p> <p>Mme Bigot Mme Blay Mme Bristeau Mme Cintas Mme Dabadie Mme Dancer Mme Delcroix Mme Garrigues Mme Gibert Mr Heliot Mme Henry Mme Lapchin Mme Palvadeau Mme Perot Mme Pommaret Mme Seco Mme Yon</p> <p><u>Absent(s) excusé(s) :</u> Mr GAL DDEN</p>	<p><u>Présents :</u></p> <p>AAPE :</p> <p>Mme Gonzalvez Mr Defrance Mme Heib Mme Lachiver Mme Marée Mme Métayer Mme Mogliati Mme Seban Mme Latroy Mme Meric Combes</p> <p>FCPE :</p> <p>Mme Manceau Philippot Mme Vanbesien</p> <p><u>Absent(s) excusé(s) :</u></p> <p>AAPE :</p> <p>Mme Khorn Mme Pilatre</p> <p>FCPE:</p> <p>Mme Koehl Mme Ferrer Mme Fourmond Mme Zagánjor</p>	<p><u>Présents :</u></p> <p>Le Maire: Mr Lemoine Coordinateur mairie : Mr Merlin</p> <p><u>Absent(s) excusé(s) :</u></p>

Désignation du secrétaire de séance : Mme Dancer

Début du conseil : 18h30

Présentation des nouveaux membres du Conseil d'école

Mr Gal Délégué Départemental de l'Education nationale (DDEN) a informé l'école qu'il souhaitait arrêter cette fonction en ce début d'année scolaire 2018-2019

INSTALLATION DU CONSEIL D'ECOLE

Résultats des élections de la rentrée 2018

16 sièges à pourvoir	Rentrée 2018	Rentrée 2017
Nombre d'inscrits	659	624
Nombre de votants	324	307
Bulletins blancs ou nuls	9	11
Suffrages exprimés	315	296
Taux de participation	49,17	49,2
AAPE	200 suffrages 10 sièges	176 suffrages 10 sièges
FCPE	115 suffrages 6 sièges	120 suffrages 6 sièges

Tête de liste de l' AAPE : Mme Gonzalvez

Tête de liste FCPE Mme Koehl

Règlement intérieur

Un nouveau règlement intérieur conforme au règlement type départemental a été proposé aux représentants de parents et à la municipalité.

A la demande des différents partenaires quelques modifications ont été actées (réactualisation des numéros périscolaires, inscriptions occasionnelles pour l'étude, information sur le réseau d'aides)

La Charte de la laïcité et une charte internet ont été annexées au règlement.

Règlement approuvé à l'unanimité.

RENTREE SCOLAIRE 2018

Effectifs et répartition des classes

Classe	Enseignant(s)	Effectif
CP	Mme Bigot	26
CP	Mme Dabadie	26
CP	Mme Henry	26
CE1	Mme Bristeau/ Mme Gibert	28
CE1	Mme Seco	27
CE1/CM1	Mme Yon/ Mme Gibert	8 + 13
CE2	Mme Danguillaume/ Mme Gibert	27
CE2	Mme Garrigues	26
CE2	Mme Palvadeau/ Mme Fournerie	28
CM1	Mme Guibert/ Mr Meghaichi	29
CM1	Mme Lapchin	29
CM1	Mme Perot/ Mme Blay	29
CM2	Mme Cintas/ Mme Delcroix	25
CM2	Mr Héliot	26
CM2	Mme Pommaret	27
ULIS	Mme Dancer	11 en classe d'inclusion

A noter : Le dispositif Ulis concerne 11 élèves qui sont comptabilisés dans leur classe d'inclusion.

L'école compte à ce jour 400 élèves contre 376 à la rentrée 2017.

L'augmentation des effectifs est le résultat de nouveaux arrivants sur la commune.

Pour la rentrée 2019, 78 départs sont prévus en CM2 et 81 élèves sont annoncés de l'école maternelle.

Il faudra donc être attentif au nombre de nouveaux arrivants dans les prévisions d'effectifs 2019.

L'ouverture d'une classe est envisageable à partir de 413 élèves selon la grille académique en vigueur.

Monsieur le Maire précise que des travaux d'aménagement de classes en JP4 sont programmés.

L'école compte 5 AVS (4 AVS qui s'occupent de 7 élèves, et 1 AVS qui est rattachée au dispositif ULIS) Pour permettre le renouvellement des méthodes de lecture en CP, Monsieur Le Maire a attribué 500€ par classe de CP en complément du contingent scolaire. L'équipe pédagogique tient à remercier la municipalité pour cette aide supplémentaire.

Evaluations CP/CE1

Mme Henry, enseignante en CP, présente le protocole d'évaluation ainsi que les livrets sur lesquels ont travaillé les élèves. Ces évaluations se sont passées avec sérénité. Les élèves ont été préparés pour que ces évaluations ne soient pas une épreuve angoissante.

L'objectif de ces évaluations était de donner des repères aux enseignants pour mieux accompagner les élèves et permettre un pilotage de proximité pour apporter des ressources de formation.

Une réunion individuelle a été proposée à toutes les familles dont les enfants ont montré des difficultés lors de ces évaluations. Un bilan leur a été restitué.

Pour toutes les familles qui le souhaitent le bilan personnel de ces évaluations pourra leur être restitué lors des réunions de parents et la remise du LSU (Livret Scolaire Unique).

Communication avec les familles

Le Livret scolaire du premier semestre sera remis aux parents et explicité pendant les réunions individuelles qui se dérouleront du 28 janvier au 3 février.

Mise en place d'un ENT

La mise en route de l'Espace Numérique de Travail va se mettre en place très progressivement en janvier 2019. Cet outil numérique va permettre de renforcer la communication entre l'école et les familles, de partager des documents pédagogiques, de développer des parcours pédagogiques différenciés. Les enseignants auront une première formation fin novembre.

Dans un premier temps, quelques classes vont commencer à s'engager dans cette utilisation. Des codes d'accès seront donnés aux familles. Une réunion d'information aura lieu au cours du deuxième trimestre avec le référent numérique de la circonscription.

Elèves à besoins particuliers

Le dispositif ULIS est maintenant bien installé pour sa deuxième année. Ce dispositif accueille actuellement 11 élèves : 2 élèves sont inclus dans les classes de CP ; 1 élève en CE1 ; 4 élèves en CE2 ; 4 élèves en CM1. Mr Merlin remercie Mme Dancer pour l'aide qu'elle apporte à l'équipe d'animation. Il a demandé au Directeur Académique une formation spécifique pour les animateurs. La municipalité a mis un animateur supplémentaire pour accompagner les élèves du dispositif ULIS.

Le Réseau d'aides pour les enfants en difficultés intervient sur l'école et viendra se présenter lors du deuxième conseil d'école. Il se compose d'une psychologue scolaire, d'un enseignant spécialisé pour les aides à dominante pédagogique, d'un enseignant spécialisé pour les aides à dominante relationnelle. Les familles sont toujours informées et donnent leur accord pour la participation de leur enfant aux aides proposées.

Les APC (Aides Personnalisées Complémentaires) ont lieu les mardis, jeudis et vendredi de 11h45 à 12h30. Cette année le travail se centrera sur le français avec des activités autour de l'étude de la langue et de la compréhension en lecture.

PROJET D'ECOLE

Les projets de classe

En lien avec le projet d'école, 4 classes sont engagées dans un projet théâtre. Les classes de Mmes Bristeau et Seco vont participer au projet Théa de l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole). Il y aura 6 séances avec un comédien et une restitution devant les autres classes de ce projet en fin d'année. Les classes de Mmes Cintas et Yon participeront à un projet théâtre avec la médiathèque.

4 classes sont inscrites dans le dispositif « école et cinéma » : Les classes de Mmes Perot, Lapchin, Guibert, Pommaret . Le thème des films proposés est « Allez les filles » ; Les projections ont lieu à La Barbacane à Beynes. Il y a trois séances dans l'année.

Ce projet est mis en place au niveau académique. Les films proposés répondent à des objectifs pédagogiques précis.

La classe de Mme Henry met en place un projet de danse de création avec une classe de 6^{ème} du collège Saint Simon. Une restitution aura lieu au foyer rural.

Les classes de Mmes Pommaret, Lapchin, Perot participent au projet départemental « escrime ». Les enseignantes ont eu deux journées de formation pour une approche sportive mais aussi culturelle et artistique. Le matériel sera prêté à l'école en janvier/ février.

Les classes de Mmes Garrigues et Palvadeau organiseront une classe découverte dans le Périgord du 15 au 19 avril. Cette classe découverte est en lien avec le programme d'histoire de CE2.

La municipalité participe pour 50% au financement de ce projet et met à disposition de l'école un animateur pour accompagner les classes. Les enseignantes remercient la municipalité.

Le programme détaillé et toutes les informations nécessaires seront donnés aux familles.

Mr Merlin précise les projets avec le Chep (Centre Horticole d'Enseignement et de Promotion) engagés par la municipalité. Des carrés potagers vont être disposés sur chaque bâtiment de l'école et des animations seront proposées par les étudiants du centre horticole.

La commune a acquis un terrain à Ergal. Un parcours pédagogique va y être aménagé. Les visites des classes pourront commencer en mai.

Quelques questions posées par les parents d'élèves sur des actions du projet d'école :

L'enseignement de l'allemand se poursuit dans les classes de CM2. Mmes Garrigues et Palvadeau habilitées pour cet enseignement interviennent (1 à 2 séances par période) pour sensibiliser les élèves et leur permettre s'ils le souhaitent de s'engager dans le choix de l'allemand en complément de l'anglais en classe de 6^{ème}. Une progression est établie comme pour l'enseignement de l'anglais. Le volume horaire utilisé pour l'enseignement de l'allemand est pris sur le volume horaire annuel de l'anglais avec des séances de 45 minutes. Il n'y a pas eu de possibilité pour accueillir un assistant de langue anglaise sur l'école.

Les permis vélo et piéton : l'action se poursuit. Pour le permis vélo, le travail se fait à partir d'un DVD qui explique les consignes de sécurité. Un test final est proposé. Il n'y a plus de bénévoles pour vérifier le bon état de fonctionnement des vélos et pour s'associer à cette éducation routière.

Pour le permis piéton, travail sur des documents numériques puis mise en pratique sur le quartier et test final. Une collaboration avec la police municipale est envisagée.

Prévention des conflits : Le travail sur l'acceptation de la différence se poursuit. Une sensibilisation aux jeux dangereux aura lieu si besoin. Aucun jeu dangereux n'a été remarqué pendant les récréations. La municipalité ne peut reconduire l'action d'information faite il y a deux ans.

L'école (les membres du Réseau d'Aides et la directrice) participe au groupe de travail de la circonscription pour la prévention du harcèlement.

Il s'agit de renforcer l'identification et la prise en charge des situations de harcèlement. Le règlement intérieur apporte les précisions nécessaires.

Les liaisons maternelle/ collège

Liaison maternelle : un travail en commun est mis en place au niveau de la circonscription pour travailler sur les évaluations CP/ CE1. Reconduction des actions habituelles avec l'école maternelle et reconduction des échanges de fin d'année (visite de l'école élémentaire par les GS, travail dans les classes avec les CP ...)

Liaison collège : Le premier conseil école/ collège aura lieu le mardi 13 novembre. Un travail sera fait autour des évaluations 6^{ème} et des projets communs pourront se mettre en place.

Un stage d'une demi-journée inter degré est prévue le mardi 27 novembre. Tous les enseignants de CM2 et de CM1 y participent.

SECURITE DES ELEVES ET DES PERSONNELS

Les exercices de sécurité

Un PPMS intrusion a eu lieu le 16 octobre 2018. Le scénario retenu a été une intrusion dans la cour de JP2. Les élèves des bâtiments JP1 et JP2 se sont cachés tandis que les élèves du bâtiment JP3 se sont sauvés. Les enfants ont bien respecté les consignes et sont restés silencieux pendant cet exercice. Les familles avaient été averties de cet exercice.

Un exercice de sécurité incendie a eu lieu le 25 septembre 2018. L'évacuation de l'école s'est bien déroulée selon le protocole établi.

Un PPMS risques majeurs est prévu entre le 13 et le 17 décembre. Une information sera donnée aux familles. L'exercice sera préparé en amont avec les élèves. L'école peut, à cette occasion être visitée par des observateurs mairie, gendarmerie, éducation nationale... Le scénario (tempête, confinement) de cet exercice est imposé et ne peut être choisi par l'école. Un compte rendu de l'exercice est transmis à l'Inspectrice de circonscription.

Entrées et sorties des élèves pendant le temps scolaire

Des entrées ou sorties exceptionnelles sont possibles aux heures de récréations (10h15-10h30 le matin et 15h-15h15 l'après-midi) par le portail principal. Les enfants bénéficiant d'un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) peuvent sortir aux heures prévues par le protocole de soin. Ces consignes sont maintenant bien comprises et respectées par les parents.

Coordination scolaire/périscolaire

Mr Merlin présente le PEDT (Projet Educatif de Territoire). Il est prévu la création d'un comité de pilotage avec les écoles, les parents, les associations. Réflexions sur le plan mercredi. Une nouvelle organisation de l'étude s'est mise en place et l'appel se fait maintenant dans les trois bâtiments. Il y a ainsi moins d'enfants dans la cour de JP3 à 16h30. Tous les animateurs ont un diplôme BAFA. Une concertation scolaire/périscolaire est en cours pour la gestion des vêtements oubliés. Rappel : il est important de marquer les vêtements au nom de l'enfant.

Travaux dans l'école

Pendant l'été, installation de 2 tableaux numériques dans les classes de CP de Mme Dabadie et de CE2 de Mme Palvadeau. Création de toilettes « handicap » sous le préau de JP1. Installations de nombreuses étagères dans les classes et aménagement de la salle des maîtres de JP1. De nombreux petits travaux quotidiens sont demandés par l'envoi de bons de travaux au centre technique municipal. Il reste une sonnette au portail de JP2 à installer pour la classe Ulis de Mme Dancer et la psychologue scolaire Mme Defay. Les frelons ont été un problème récurrent avec plusieurs interventions des pompiers dans l'école. La municipalité confirme une hausse conséquente de ces interventions pour l'année 2018.

COOPERATIVE

Bilan financier

Pour l'année scolaire 2018-2019 : Présidente Mme Palvadeau, secrétaire Mme Garrigues et mandataire local Mme Peres.

En septembre 2017 la coopérative disposait de 9 469 €

En septembre 2018 la coopérative dispose de 6337 € en attente des dons des familles.

Les dons sont à régler par chèque uniquement. Pas d'argent liquide dans l'école

En fonction du budget dont dispose l'école, financement de diverses activités et sorties scolaires.

A noter un budget bus est alloué à l'école par la municipalité.

Toutes les classes disposent du même budget prévisionnel.

Coopération avec les Ecoles Chartriportaines

Mme Manceau Philippot nouvelle présidente des Ecoles Chartriportaines en fête remercie tous les bénévoles qui se sont investis et ont permis un bilan très positif de la kermesse de juin 2018.

Il y a eu 23 stands d'ouverts et plus de 80 bénévoles.

Le spectacle présenté par tous les élèves de l'école juste avant l'ouverture de la kermesse a fait venir de nombreux parents. Il y a environ 5723€ à répartir entre l'école maternelle et élémentaire soit une estimation de 300/ 350 € par classe.

Manifestations diverses

Le dimanche 11 novembre : célébration de l'armistice par les classes de cycle 3 et de CE2 à 9h.

Soirée de Noël le lundi 17 décembre 2018 avec lectures contées aux enfants, fabrication de lampions, défilé autour de l'école et chants appris par les élèves dans la grande cour de JP2 de 19h15 à 21h15.

Madame Peres remercie Mr le maire pour l'autorisation d'utiliser exceptionnellement les salles de JP4, la salle polyvalente et l'ancienne cantine pour cette soirée.

Samedi 18 mai journée du développement durable.

Kermesse 2019 le samedi 15 ou 22 juin.

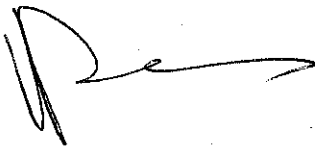
Samedi 29 juin fête de la ville

Le prochain conseil d'école aura lieu le jeudi 21 février à 18h30 en salle polyvalente de JP3.

La séance est levée à 20h30

Signature du président du conseil d'école

Dominique PERES



Signature du secrétaire de la séance

Nathalie DANCER

